



CONFORMITÉ PERMETTANT L'HYGIÈNE ENVIRONNEMENTALE

Incidin™ OxyFoam S

DÉTERGENT DÉSINFECTANT PRÊT À L'EMPLOI SPORICIDE

La formulation avancée d'Incidin™ OxyFoam S offre les avantages d'une solution de peroxyde d'hydrogène brevetée* à large spectre d'efficacité.

Efficace sur un large spectre d'agents pathogènes, ne laisse aucun résidu actif grâce à sa rapidité d'évaporation.

- Décomposition du principe actif en eau et en oxygène
- Activité sporicide & virucide
- Excellente compatibilité avec les matériaux

Incidin OxyFoam S est approuvé à l'échelle européenne en vertu du BPR (Règlement des Produits Biocides 528/2012)

- Critères d'évaluation toxicologiques, écotoxicologiques et d'exposition conformes à la BPR
- Répond aux normes de sécurité les plus élevées, assurant un haut niveau de protection à la santé humaine et à l'environnement
- Assure une conformité durable



*Brevet Européen EP1987121

Incidin™ OxyFoam S

DÉTERGENT DÉSINFECTANT PRÊT À L'EMPLOI SPORICIDE

EFFICACE

- Large spectre d'efficacité

SÛR

- Décomposition du principe actif en eau et en oxygène
- Excellente compatibilité avec les matériaux
- Évaluation BPR du produit validée

PRATIQUE

- Nettoie et désinfecte
- Conditionnements Prêts à l'emploi

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES POUR L'APPLICATION DISPOSITIF MÉDICAL

EFFICACITÉ NON DILUÉE	TEMPS DE CONTACT
Bactéricide selon EN 13727 (1 min) / EN 16615 (1 min*)	1 min*
Levuricide selon EN 13624 (1 min) / EN 16615 (1min*)	1 min*
Fongicide selon EN 13624 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*
Tuberculocide selon EN 14348 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*
Mycobactéricide selon EN 14348 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*
Actif sur virus enveloppés selon EN 14476	30 sec*
Activité virucide à spectre limité selon EN 14476 (Adenovirus - 30sec, Norovirus - 1 min**/15 min*)	1 min** / 15min*
Virucide selon EN 14476	10min** / 30min*
Activité sporicide sur <i>C. difficile</i> selon EN 17126	60min**
Sporicide selon EN 17126	60 min**

* conditions de saleté ** conditions de propreté

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES POUR L'APPLICATION BIOCIDE

EFFICACITÉ NON DILUÉE	TEMPS DE CONTACT
Bactéricide, Levuricide	1 min**
Fongicide et mycobactéricide	5 min**
Spores de bactéries	30 min* / 60 min**
Spores de Clostridium difficile	5 min*
Virus	30 min**

*conditions de propreté ** conditions de saleté

POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ DES BIOCIDES ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Merci de consulter l'étiquette et les informations du produit.

INDICATIONS



Dispositif Médical: Liquide nettoyant désinfectant sporicide prêt à l'emploi pour dispositifs médicaux invasifs et non invasifs.

Biocide : TP2 - Désinfection des surfaces sans contact avec les aliments dans les applications de soins de santé
- par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et d'une lingette sèche.
- en essuyant à l'aide d'une lingette/chiffon propre à usage unique et d'un seau et en lavant à l'aide d'une serpillère et d'un seau.

MODE D'EMPLOI

Dispositif Médical :

750ml: Pulvériser sur la surface à une distance de 30 cm environ, en prenant soin de l'humidifier complètement.

5L: Appliquer le produit en prenant soin d'humidifier complètement la surface.

Applicable à tous les conditionnements : Essuyer la surface avec une lingette propre et laisser sécher. Une autre méthode consiste à appliquer le produit sur une lingette propre (par ex. Incidin Dry Wipes System), essuyer et laisser sécher. Ne pas rincer. Respecter le temps de contact et les conditions requises selon l'efficacité microbiologique recherchée. En cas d'utilisation en conditions de propreté, nettoyer la surface (utiliser un non tissé/mop propre et sec pour chaque étape). L'utilisation d'un produit nettoyant désinfectant ne remplace pas un nettoyage régulier. Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles aux oxydants comme le marbre, le cuivre, le laiton. Pour le retraitement des dispositifs médicaux, toujours respecter les instructions du fabricant, dont la compatibilité matériau. Désinfection terminale des dispositifs médicaux semi-critiques (sondes et sonde TEE) : En cas d'immersion impossible, désinfecter le dispositif médical par essuyage comme décrit ci dessus. Après avoir respecté le temps de contact, rincer soigneusement avec de l'eau potable.

Biocide:

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions. Le produit doit être appliqué sur une surface sèche. Humidifier complètement les surfaces. Ne pas rincer après utilisation. Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles aux agents oxydants comme le marbre, le cuivre ou laiton. Le produit est destiné au nettoyage et à la désinfection en une étape. Lorsqu'il est utilisé dans des conditions de propreté : nettoyer la surface avant.

Pulvériser à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et d'une lingette sèche : Pour des résultats optimaux, tenir le flacon à la verticale et pulvériser à une distance de 30 cm. Pulvériser le produit sur une lingette sèche et essuyer les petites surfaces telles que les plans de travail et l'équipement. Ou pulvériser le produit sur la surface, puis essuyer la surface avec une lingette propre et sèche et laisser sécher. Toujours fermer la buse après utilisation. Les lingettes usagées doivent être jetées dans un récipient fermé.

Essuyer à l'aide d'un non tissé/lingette ou d'une mop et d'un seau : Verser le produit dans un seau propre et répartir sur toute la surface à l'aide d'un seul non tissé/lingette ou sur le sol à l'aide d'une mop, laisser sécher à l'air libre. Les lingettes usagées doivent être jetées dans un récipient fermé.

COMPOSITION

100g contient les ingrédients actifs suivants : 1.5g de peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1)

STOCKAGE

Le produit doit être conservé dans son emballage d'origine entre 0°C et 25°C dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et du soleil.

Durée de conservation après la première ouverture :
Fin de la date de péremption.



USAGE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

Incidin™ OxyFoam S

INFORMATIONS

PRODUIT	CONDITIONNEMENT	RÉFÉRENCE
Incidin™ OxyFoam S	6 x 750 ml	2943E076Y
Incidin™ OxyFoam S	2 x 5 L	2943E08XD
Robinet (DIN 51) pour le bidon de 5L	1	ECL10033873



LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS BIOCIDES (BPR), RÈGLEMENT (EU) 528/2012 :

La BPR a remplacé la Directive relative aux produits biocides (BPD) le 1er septembre 2013. Ce texte régit la mise sur le marché de substances actives et produits biocides sur le marché européen.

Ce Règlement est contraignant pour les pays relevant du champ d'application des règlements UE – tous les pays européens, plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse (les pays membres de l'Association européenne de libre-échange).

La BPR offre une méthode d'autorisation centralisée harmonisée pour les produits biocides au niveau européen, contrairement à la BPD. La BPR régit l'utilisation et la mise sur le marché de produits biocides. Il implique une évaluation de l'efficacité, de la toxicité et du risque pendant l'utilisation d'un produit biocide. De plus, il exige des données fiables pour avérer l'efficacité et la sécurité du produit biocide, ainsi qu'une liste de substances actives et de fournisseurs approuvés.

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT EU BIOCIDE

EU-0024303-0006 1-5

LABORATOIRES ANIOS
1 rue de l'Espoir
59260 LEZENNES
France



ECOLAB DEUTSCHLAND GmbH
Ecolab-Allee 1
40789 Monheim am Rhein
Germany

ECOLAB[®]
PROTECTING WHAT'S VITAL™



